

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTISENE PM 20L F  
numéro d'identification : 61963

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189512  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Irritant

R41: Risque de lésions oculaires graves.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :



Irritant

Phrase(s) R :

R41

Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) S :

S 2  
S25  
S26

Conserver hors de la portée des enfants.  
Éviter le contact avec les yeux.  
En cas de contact avec les yeux, laver  
immédiatement et abondamment avec de l'eau et  
consulter un spécialiste.

S35

Ne se débarrasser de ce produit et de son  
récipient qu'en prenant toutes les précautions  
d'usage.

S39

Porter un appareil de protection des yeux/du  
visage.

S46

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de biocides

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Alcools en C6-12, éthoxylés (8 EO)	68439-45-2	Xn; R22 Xi; R41		>= 5 - < 10
Bétaïnes, alkyl en C12-14 diméthyles	66455-29-6 266-368-1	Xi; R36/38	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315	>= 2 - < 5
Lauramine oxide (INCI)	308062-28-4 931-292-6 01-219490061- 47	Xi; R38 Xi; R41 N; R50	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400	>= 2 - < 5
Diethylene glycol (INCI)	111-46-6 203-872-2	Xn; R22	Acute Tox. 4; H302	>= 1 - < 2
Amines, N-C10-16- alkyltrimethylenedi-, reaction products with chloroacetic acid	139734-65-9	C; R34 Xn; R22 N; R50	Skin Corr. 1C; H314 Aquatic Acute 1; H400 Acute Tox. 4; H302	>= 1 - < 2

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux :

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination", Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Désinfectants

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL

Lauramine oxide (INCI) : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Valeur: 15,5 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques  
Valeur: 3,8 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

PNEC

Lauramine oxide (INCI)

: Eau douce  
Valeur: 0,0335 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,00335 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 0,25 mg/kg

Sédiment marin  
Valeur: 0,025 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,8 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.  
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du : vêtements étanches

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: env. 8,7
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: > 70 °C
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: env. 1,008 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

Propriétés explosives : donnée non disponible

Propriétés comburantes : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

#### Composants:

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### 308062-28-4 :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 402
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin  
Résultat: irritant  
Méthode: OCDE Ligne directrice 404
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: lapin  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 405
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode d'Essai: Buehler Test  
Espèce: cochon d'Inde  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 406
- Toxicité à dose répétée : rat, mâle et femelle: NOAEL: 88 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
- DIETHYLENE GLYCOL :**  
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 12.565 mg/kg  
Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 lapin: 0,130 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 11.890 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Information supplémentaire

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 7 %

#### Composants:

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### 308062-28-4 :

Toxicité pour le poisson : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,67 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna): 10,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 0,266 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries : voir texte créé par l'utilisateur (Bactérie): 24 mg/l

### DIETHYLENE GLYCOL :

Toxicité pour le poisson : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 75.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 84.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode d'Essai: Immobilisation

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### 308062-28-4 :

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

Carbone organique dissous (COD) : 123 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 360 mg/g

#### DIETHYLENE GLYCOL :

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 91,8 %  
Durée d'exposition: 28 d

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### DIETHYLENE GLYCOL :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 0,05

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,47

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### DIETHYLENE GLYCOL :

Tension superficielle : 48,5 mN/m à 20 °C

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 1, Extrêmement mobile dans les sols

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

## 12.6 Autres effets néfastes

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**  
Marchandise non dangereuse  
**IMDG**  
Marchandise non dangereuse  
**IATA**  
Marchandise non dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

### ADR

Marchandise non dangereuse

### IMDG

Marchandise non dangereuse

### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC

: Mise à jour: 2003

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: Pourcentage de composés volatils: 0,08 %  
5,05 g/l  
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: Pourcentage de composés volatils: 0,08 %  
0,78 g/l  
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrases R

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Texte complet pour phrase H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.



## ACTISENE PM 20L F

WM 0701377

Numéro de commande:

Version 2.1

Date de révision 25.06.2013

Date d'impression 26.06.2013

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000001063